



RÈGLEMENTS DU FESTIVAL

Notes préliminaires

1. Afin de rendre la lecture de ces règlements plus facile, le masculin a été privilégié.
2. Les règlements existent afin que les participants profitent pleinement de l'ensemble des activités dans un environnement sécuritaire et convivial.

Règlements

1. Chaque participant doit être officiellement inscrit dans les registres d'une école secondaire ontarienne de langue française ou dans un programme d'immersion FLS en Ontario pour participer au festival.
2. Il est de la responsabilité de l'école inscrite d'obtenir le consentement du parent pour chaque élève participant afin d'assurer sa participation au festival. Ce consentement doit comprendre une autorisation donnée à MASC de prendre des photos et vidéos lors du festival aux fins de promotion seulement.
3. L'adulte responsable des participants doit suivre ses élèves et veiller à ce qu'ils se comportent adéquatement et de façon respectueuse.
4. Les participants acceptent de parler **uniquement en français**, et ce, tout au long du festival.
5. Il est strictement interdit de fumer la cigarette et toute autre substance sur les sites officiels du festival.
6. Il est strictement interdit d'avoir en sa possession, de consommer, de vendre ou d'être sous l'effet de la drogue ou de l'alcool sur les sites du festival. Toute personne contrevenant à ce règlement sera immédiatement renvoyée à ses frais du festival et devra faire face aux autorités policières.